



L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE

MOBILISATION 2017

PRÉPARÉ PAR
Hill+Knowlton Strategies Canada

NOVEMBRE 2017



TABLE DES MATIÈRES

1. SOMMAIRE	1
2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONSTATATIONS	3
3. CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE	4
4. LES RÉGIONS EN UN COUP D'ŒIL	5
5. CONSTATATIONS DÉTAILLÉES	7
5.1. THÈME 1 DE LA MOBILISATION: FORCES PERÇUES DU MODÈLE D'AFFAIRES ACTUEL DE L'OCPED	7
5.2. THÈME 2 DE LA MOBILISATION: POINTS PERÇUS COMME ÉTANT À AMÉLIORER À L'OCPED	8
5.3. THÈME 3 DE LA MOBILISATION: INTÉRÊT POUR L'EXPANSION DES SERVICES DE L'OCPED	9
5.4. THÈME 4 DE LA MOBILISATION: ENJEUX PROPRES AUX COLLECTIVITÉS NORDIQUES ET ÉLOIGNÉES	10
5.5. THÈME 5 DE LA MOBILISATION: CONTRATS DE L'OCPED	11
5.6. THÈME 6 DE LA MOBILISATION: TRANSITION VERS LE MARCHÉ LIBRE	12
ANNEXE A : LES COLLECTIVITÉS EN UN COUP D'ŒIL	14



1. SOMMAIRE

L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (OCPED) collecte, transforme et commercialise le poisson d'eau douce pêché par environ 1 700 pêcheurs. À la fin de 2017, la province du [Manitoba va se retirer de l'OCPED](#), et les Territoires du Nord-Ouest se retrouveront seuls dans l'Office.

Ce changement aura des répercussions sur les pêcheurs qui dépendent des services offerts par l'OCPED à l'appui des pêches continentales - dans certains cas, la pêche est le seul débouché économique de la collectivité. Le départ du Manitoba a placé l'Office à une croisée des chemins. En effet, l'OCPED devra évoluer pour pouvoir continuer à appuyer la pêche et les moyens d'existence des pêcheurs, notamment de ceux qui habitent dans des collectivités nordiques et éloignées.

À cette fin, Pêches et Océans Canada (MPO) a entamé une initiative de mobilisation des pêcheurs, des membres des collectivités, des intervenants des Premières Nations et des Métis afin de mieux comprendre les défis rencontrés par les pêcheurs, l'importance de la pêche en eau douce et les services assurés par l'Office qui sont les plus utiles et les plus appréciés des pêcheurs. La mobilisation a eu lieu en ligne et en personne, entre le 17 juillet et le 29 septembre 2017. Les commentaires recueillis dans le cadre de cette initiative seront importants pour aider l'Office à s'adapter à sa nouvelle réalité.

Les moyens d'existence des pêcheurs dépendent des services de l'Office. Certains pêcheurs se sont ainsi déclarés inquiets à l'idée d'un avenir sans l'Office et ont indiqué qu'ils aimeraient que l'Office continue de jouer son rôle tout en évoluant vers un modèle d'affaires plus durable. Les pêcheurs ont décrit les défis uniques de l'industrie dans leurs collectivités, notamment les coûts de fret insoutenables, les installations de transformation éloignées, les subventions inadéquates et les difficultés à attirer et retenir des travailleurs plus jeunes.

Ils ont eu des discussions importantes entre eux au sujet des paiements que leur verse l'Office. Ils affirment que le prix qui leur est payé pour le poisson qu'ils livrent est demeuré stagnant et n'a pas suivi l'augmentation des coûts et de l'inflation. Certains y voient une raison de se réjouir du passage à un système de marché libre sur lequel ils pourront obtenir des prix plus élevés. Pour d'autres, c'est plutôt le signe que l'OCPED doit améliorer ses efforts de commercialisation et de vente.

Les pêcheurs sont préoccupés par la structure de gouvernance actuelle de l'Office et veulent y avoir leur place. Certains ont également demandé une plus grande transparence et un processus décisionnel plus ascendant, ce qui, pensent-ils, permettrait à l'Office de mieux représenter leurs intérêts.

Ils ont aussi demandé un élargissement des services proposés par l'OCPED, comme des avantages sociaux tels qu'une assurance médicale et une retraite. Pour certains, ce serait un moyen d'attirer des pêcheurs plus jeunes et de renforcer les avantages économiques pour leurs collectivités. Les pêcheurs, en particulier ceux des régions nordiques et éloignées, aimeraient que l'Office et le gouvernement investissent dans les infrastructures de pêche de leurs collectivités afin de maximiser les avantages économiques de la pêche.

Dans l'ensemble, les points de vue et les opinions n'étaient pas polarisés à l'échelle régionale. Cependant, les pêcheurs du Manitoba, surtout ceux des régions nordiques et éloignées, ont affirmé avoir besoin davantage de soutien pour pouvoir participer de manière satisfaisante à un marché libre. Beaucoup de ces collectivités s'inquiètent au sujet de leur capacité à attirer des acheteurs du secteur privé et des effets qu'aura un marché libre sur leurs habitants et leurs moyens d'existence. Certains pêcheurs du sud du Manitoba, qui peuvent plus facilement apporter leurs prises sur le marché, sont toutefois favorables à un marché libre et au potentiel de tirer un prix plus élevé de leur poisson.

Les pêcheurs sont très peu favorables à la dissolution ou à la privatisation de l'OCPED. Ceux qui ont pris part à la mobilisation appuient la poursuite de l'Office dans une certaine capacité après le retrait du Manitoba. Ceux qui sont intéressés par les perspectives d'un marché libre pensent que la concurrente serait « bonne » pour l'OCPED, mais d'autres, surtout ceux des régions éloignées, apprécient le rôle de guichet unique joué actuellement par l'Office.



Certains pêcheurs reconnaissent que la privatisation ne leur procurerait pas forcément de meilleurs prix dans la mesure où les entités privées s'intéressent davantage à leur propre résultat qu'à redistribuer une plus grande part de leurs profits aux pêcheurs. Ils sont plus favorables à un autre modèle d'affaires qui permettrait de répondre à bon nombre de leurs préoccupations principales, comme le partage des profits, la propriété des biens de l'entreprise et un plus grand contrôle sur l'orientation stratégique et la gouvernance.

Un nouveau modèle d'affaires qui mettrait les pêcheurs à la barre de l'Office et leur donnerait un plus grand contrôle sur la pêche permettrait d'alléger partiellement beaucoup de leurs préoccupations relatives à la gouvernance de l'Office. Les pêcheurs pensent que le transfert des responsabilités décisionnelles leur permettrait de mieux négocier leurs prix et peut-être d'améliorer leurs marges. Un plus grand contrôle pourrait aussi leur procurer des avantages, comme un fonds de pension ou des programmes de formation pour les membres de leurs collectivités.

Un autre modèle pourrait également atténuer la méfiance que les pêcheurs éprouvent actuellement à l'égard de l'OCPED. Quoi qu'il en soit, bien des collectivités nordiques et éloignées dépendent encore des investissements de l'Office ou d'autres ordres de gouvernement, notamment de l'amélioration des subventions versées pour les infrastructures de pêche ou le transport. Les pêcheurs estiment que ces services sont importants pour la durabilité et la compétitivité de leurs collectivités.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONSTATATIONS

Plus de 300 pêcheurs et intervenants ont pris part aux séances de mobilisation en personne. Les préoccupations exprimées par les collectivités nordiques, éloignées et autochtones sont sensiblement les mêmes, en particulier en Saskatchewan et au Manitoba. Les participants aux séances organisées dans les Territoires du Nord-Ouest ont des avis différents sur la commercialisation et sur l'avenir de l'Office. L'examen des résultats des consultations menées auprès des collectivités du nord et du sud a également permis de dégager un contraste manifeste entre les constatations : les pêcheurs des collectivités nordiques sont dans l'ensemble plus favorables à l'OCPED, tandis que ceux des collectivités du sud étaient plus ouverts à l'idée d'un modèle de marché libre.

- + L'OCPED est reconnu pour la qualité de ses produits et les pêcheurs hésitent à le voir disparaître;
- + La structure actuelle des prix est problématique pour les pêcheurs, qui affirment que le prix qui leur est payé n'a pas suivi la hausse des coûts et de l'inflation;
- + Les pêcheurs craignent que la structure de gouvernance actuelle de l'Office n'accorde pas la priorité à leurs besoins et aimeraient y être davantage représentés;
- + Les pêcheurs des Territoires du Nord-Ouest connaissent les services offerts par l'OCPED et les utilisent. Ils travaillent aussi avec le gouvernement du territoire en vue de créer leur propre image de marque et leur propre stratégie;
- + Nombre d'entre eux aimeraient que l'Office offre un fonds de pension, une assurance médicale et d'autres avantages sociaux. Ils pensent que ce serait un moyen efficace pour attirer de nouveaux arrivants plus jeunes dans la pêche;
- + Les pêcheurs autochtones des collectivités nordiques et éloignées craignent d'être touchés de manière disproportionnée par un marché libre en raison du manque d'acheteurs et d'infrastructures et des coûts de transport;
- + Les collectivités nordiques et autochtones s'inquiètent des effets économiques négatifs qu'un marché libre pourrait avoir sur elles et sur le mode de vie de leurs habitants;
- + Les pêcheurs de la Saskatchewan et du Manitoba sont préoccupés par la dégradation de l'environnement et ses effets sur leurs lieux de pêche.



3. CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (OCPED) a été établi en vertu de la [Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce](#) en 1969. C'est une société d'État qui a pour mandat de collecter, transformer et commercialiser tout le poisson d'eau douce récolté dans les provinces et territoires relevant de sa compétence.

À l'origine, l'Office avait juridiction sur l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. Cependant, l'Ontario et la Saskatchewan se sont depuis retirées de l'Office, laissant le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest comme seuls membres actifs puisque l'Alberta a fermé sa pêche commerciale. Cela dit, en 2016, le [gouvernement du Manitoba a annoncé son intention](#) de se retirer à son tour de l'Office en 2017, les Territoires du Nord-Ouest se retrouvant alors le seul membre.

Le retrait imminent du Manitoba a suscité un sentiment d'incertitude. L'Office se retrouve ainsi à la croisée des chemins, tant pour ce qui est de transformer son rôle de guichet unique pour la commercialisation que de faire évoluer son modèle de fonctionnement afin de refléter son nouvel environnement. Afin de mieux comprendre ces problèmes et la nécessité, pour l'OCPED, de s'adapter de manière à mieux répondre aux besoins des pêcheurs, le MPO a mené une initiative de mobilisation des intervenants, en ligne et en personne, au sujet de l'avenir de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce.

Il a ainsi rencontré des pêcheurs, des membres des collectivités, des intervenants des Premières Nations et des Métis en Saskatchewan, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les invitations aux réunions ont été distribuées aux coopératives de pêche locales, aux pêcheurs et aux intervenants des collectivités, et plus de 300 pêcheurs ont pris part à la mobilisation dans 19 collectivités (veuillez-vous reporter à l'annexe A pour obtenir de plus amples renseignements). Un preneur de notes a consigné les commentaires exprimés pendant les discussions dirigées et d'autres points de vue ont été recueillis à partir des feuilles d'évaluation fournies aux participants aux réunions en personne.

Le MPO a également collecté de la rétroaction par d'autres voies, comme un sondage délibératif en ligne et une tribune de questions et réponses. Le sondage en ligne visait à partager l'information tout en demandant l'avis des participants. Cette approche a permis aux participants de mieux comprendre la situation et de prendre connaissance de divers points de vue sur le problème. D'autres commentaires ont été recueillis dans le cadre de soumissions présentées par courriel ou par courrier.



4. LES RÉGIONS EN UN COUP D'ŒIL

En vue de renforcer la pêche continentale et de permettre au modèle de l'Office d'évoluer dans un sens profitable à la fois aux pêcheurs et aux Canadiens, le gouvernement du Canada a élaboré les priorités qui ont orienté cette initiative de mobilisation, notamment : renforcer l'activité économique dans les collectivités nordiques et éloignées du Canada en tenant compte des besoins des peuples autochtones et des priorités relatives aux objectifs de réconciliation; permettre la poursuite des services offerts par l'Office, en particulier dans les collectivités nordiques et autochtones. À cet égard, la mobilisation a permis de dégager de nouveaux aspects des priorités des pêcheurs et de comprendre comment les problèmes peuvent être plus importants dans certaines régions que dans d'autres. Même si les enjeux n'étaient pas extrêmement polarisés, des distinctions régionales, découlant essentiellement de la diversité géographique et de la composition des collectivités de pêche, sont apparues entre les participants.

De nombreuses collectivités nordiques, éloignées et autochtones s'inquiètent de la durabilité de leur industrie dans un contexte de marché libre, mais les pêcheurs des collectivités du sud sont plus ouverts à ce concept et surtout préoccupés par les prix qu'ils tirent de leur poisson. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les pêcheurs travaillent avec leur gouvernement afin de mettre en œuvre la Stratégie de revitalisation de la pêche commerciale dans le Grand lac des Esclaves et, de ce fait, ne partagent pas une grande partie des problèmes que connaissent leurs collègues du Manitoba et de la Saskatchewan.

Les commentaires ont été regroupés de la manière suivante : nord du Manitoba; sud du Manitoba; Saskatchewan; Territoires du Nord-Ouest. Un résumé des points saillants pour chaque région est donné ci-après et présenté dans le tableau 1.

1. Nord du Manitoba

Le nord du Manitoba compte de nombreuses collectivités autochtones et éloignées qui dépendent des services assurés par l'Office pour appuyer leur pêche. Elles appréhendent donc davantage le retrait imminent du Manitoba de l'OCPED. Cependant, bien des points soulevés correspondent à des priorités du gouvernement du Canada. Dans ces régions, la pêche est souvent l'une des principales activités économiques des collectivités et est perçue comme une composante essentielle de leur tissu économique et social. La situation est encore aggravée par le fait que beaucoup de collectivités nordiques et éloignées dépendent des subventions aux transports. Les pêcheurs des collectivités nordiques et éloignées - plus que tout autre groupe - estiment que l'Office joue un rôle fondamental dans la durabilité économique de leurs activités. Ils s'inquiètent de l'absence de grands acheteurs pour le poisson local et pensent que la pêche fait partie intégrante de l'économie et de la culture de leurs collectivités. Ils croient cependant que l'Office parviendrait à mieux regagner leur confiance en améliorant ses pratiques de gouvernance, notamment en se montrant plus ouvert et transparent avec eux et en intégrant le savoir local dans ses processus décisionnels. Beaucoup jugent également que le prix qui leur est payé par l'OCPED est demeuré stagnant au fil des ans. Ils estiment que l'Office pourrait leur offrir de meilleurs prix en renouvelant ses efforts de commercialisation et en allégeant sa structure de gestion.

2. Sud du Manitoba

Les pêcheurs du sud du Manitoba, largement favorables au retrait de la province de l'Office, pensent encore que ce dernier a un rôle à jouer pour appuyer la pêche. Ces collectivités sont surtout situées à l'extrémité sud du lac Winnipeg. Beaucoup de leurs pêcheurs estiment qu'ils ne devraient pas être obligés de vendre exclusivement à l'OCPED et sont favorables à un marché libre.

Ils ont des avis divers sur l'avenir de l'Office et de la pêche dans leurs collectivités. Même s'ils sont nombreux à profiter des services offerts par l'OCPED et à ne pas souhaiter sa disparition, même en cas de marché libre, ils affirment fortement que les contrats de l'Office devraient être plus souples afin de pouvoir négocier de meilleures conditions. Les pêcheurs du sud du Manitoba partagent les craintes des autres pêcheurs au sujet de la gouvernance de l'Office, notamment en ce qui concerne la nécessité d'améliorer la surveillance financière et d'accroître leur représentation au conseil d'administration.



3. Saskatchewan

Des réunions de mobilisation en personne ont été organisées dans deux collectivités de la Saskatchewan : Pelican Narrows et Île-à-la-Crosse. Bien que la Saskatchewan se soit retirée de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce en 2012, beaucoup de ses pêcheurs et de ses coopératives des collectivités rurales dépendent encore des services de l'Office pour transformer et commercialiser leur poisson. Les préoccupations et opinions des pêcheurs de la Saskatchewan reflètent celles des pêcheurs du nord du Manitoba, comme l'importance qu'ils accordent au rôle de l'Office pour soutenir la pêche et faire face à la hausse des coûts de transport et d'entreposage. Beaucoup de pêcheurs de la Saskatchewan ont également mentionné des inquiétudes relatives à la gestion provinciale des pêches, y compris la concurrence des pêcheurs à la ligne pour les quotas et les investissements étrangers.

4. Territoires du Nord-Ouest

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a récemment publié une [Stratégie de revitalisation de la pêche commerciale dans le Grand lac des Esclaves](#), dans laquelle il vise à augmenter la production, à renouveler les capacités de transformation et à ouvrir de nouveaux débouchés pour le poisson du Grand lac des Esclaves, à la fois dans les Territoires du Nord-Ouest et en dehors. Les pêcheurs de Hay River et de Yellowknife ont décrit les immenses problèmes logistiques auxquels ils sont confrontés. Les pêcheurs des Territoires du Nord-Ouest ont également insisté sur le manque perçu d'investissements et d'infrastructures dans leur région, qui constitue selon eux un obstacle majeur aux usines de transformation et à accès au marché.

Tableau 1 : Résumé de l'importance des préoccupations et problèmes régionaux

Sujets	Nord du Manitoba	Sud du Manitoba	Saskatchewan	Territoires du Nord-Ouest
Prix du poisson	Élevée	Élevée	Élevée	Élevée
Logistique et transport	Élevée	Faible	Moyenne	Élevée
Modification de la gouvernance de l'Office (plus grande représentation des pêcheurs, davantage de supervision)	Élevée	Élevée	Élevée	Moyenne
Inquiétudes liées au retrait du Manitoba	Élevée	Moyenne	Moyenne	Faible
Gestion des pêches	Moyenne	Moyenne	Élevée	Moyenne

5. Centres d'intérêt communs

Le prix du poisson est important pour les pêcheurs car la pêche commerciale est souvent leur seule source de revenus et constitue un pilier fondamental de l'économie locale. Plus les pêcheurs obtiennent un prix élevé pour leur poisson, plus leurs collectivités profiteront d'une économie locale plus forte.

La modification de la gouvernance de l'OCPED était parmi les priorités premières des pêcheurs dans leurs discussions sur l'avenir de l'Office. Dans l'ensemble, les pêcheurs pensent qu'ils doivent être davantage représentés au conseil d'administration et que les cadres supérieurs doivent se montrer plus transparents. Les pêcheurs nordiques et autochtones ont également mentionné l'intégration du savoir traditionnel dans les décisions, un point qui coïncide avec la priorité de tenir compte des besoins et priorités des peuples autochtones en ce qui concerne les objectifs de réconciliation.



Le retrait du Manitoba de l'Office a suscité beaucoup de préoccupations liées au fait que les pêcheurs ne se sentent pas prêts à faire face à la concurrence sur un marché libre et qu'ils ne sont pas sûrs de trouver des acheteurs. Les services de l'Office sont particulièrement importants dans les collectivités nordiques et éloignées, et de nombreux pêcheurs s'inquiètent de l'avenir de leur industrie une fois la transition vers un marché libre effectuée. Les pêcheurs veulent que les services de l'Office soient maintenus pour appuyer leur industrie.

Bien que n'étant pas du ressort de l'Office ou du gouvernement du Canada, la gestion des pêches était importante pour les pêcheurs de nombreuses régions. Les pêcheurs autochtones en particulier aimeraient que le rôle de l'Office en matière de protection de l'habitat des poissons visés par les pêches et de répartition des quotas soit renforcé.

5. CONSTATATIONS DÉTAILLÉES

Les constatations tirées de la mobilisation en personne et en ligne sont résumées dans les thèmes ci-après. Chaque thème reprend les commentaires reçus selon tous les outils et méthodes. Les thèmes sont répartis selon huit sujets différents : forces du modèle d'affaires actuel de l'Office; points à améliorer dans le modèle actuel; expansion des services de l'OCPED; problèmes propres aux régions nordiques et éloignées; contrats de l'OCPED; transition vers un marché libre; autres modèles d'affaires; problèmes ne relevant pas du ressort de l'Office.

5.1. THÈME 1 DE LA MOBILISATION : FORCES PERÇUES DU MODÈLE D'AFFAIRES ACTUEL DE L'OCPED

- + L'Office jouit d'une solide réputation en tant que transformateur et grossiste qui fournit des produits du poisson de qualité et les commercialise sur les marchés mondiaux;
- + Il offre également un certain niveau de sécurité aux pêcheurs qui dépendent de la pêche pour procurer des avantages économiques à leur collectivité;
- + En ce qui concerne les pêcheurs autochtones, l'Office les aide à conserver un mode de vie qu'ils pratiquent depuis des générations;
- + L'OCPED constitue une source fiable de revenus qui aide les pêcheurs à obtenir des prêts ou des indemnités de l'assurance-emploi (AE).

Les participants aux réunions en personne avaient beaucoup à dire sur les forces du modèle d'affaires actuel de l'OCPED. Dans l'ensemble, ils estiment que l'OCPED « a une bonne réputation pour la qualité des produits du poisson » et qu'il offre un certain niveau de sécurité à leur industrie et à leurs collectivités. Cette sécurité comprend la garantie de prix pour les prises, la possibilité d'acheter plusieurs espèces de poissons et celle d'acheter du poisson en grandes quantités. Certaines collectivités font suffisamment confiance à l'Office et se sentent suffisamment à l'aise avec lui pour estimer pouvoir résoudre les différences. Les pêcheurs pensent que si l'Office continue à exploiter les relations qu'il entretient avec eux, ils ne devraient pas avoir de problème pour conserver une part de marché dans un contexte de marché libre.

Le niveau de fiabilité et de sécurité économique procuré par l'OCPED est particulièrement manifeste chez les pêcheurs des collectivités nordiques, éloignées et autochtones, pour qui les services de l'Office, à savoir la collecte, la transformation et la commercialisation, jouent un rôle essentiel dans la viabilité de leur industrie et de leurs collectivités. Ils jugent que ces services à valeur ajoutée « offrent de la stabilité aux pêcheurs qui veulent uniquement pêcher ». Les pêcheurs et les intervenants se sont également dits confiants dans la capacité de l'Office à offrir ces services à valeur ajoutée tout en se montrant moins enclins à renforcer leur propre capacité à le faire eux-mêmes. Ce sentiment découle du désir des pêcheurs de se concentrer uniquement sur la pêche et de



se fier à l'OCPED pour assurer les services à valeur ajoutée nécessaires pour apporter leur poisson sur les marchés.

Les pêcheurs nordiques et autochtones sont d'accord pour dire que l'Office est essentiel à leurs pêches. Les participants venus de plusieurs communautés des Premières Nations et de Métis assister aux réunions organisées dans le nord du Manitoba ont souligné le fait que la pêche est souvent la seule industrie, ou la plus importante, dans leur collectivité où elle procure des emplois et des avantages économiques. Du fait de ce mandat, certains estiment que l'Office joue un rôle fondamental dans la protection du patrimoine culturel et du mode de vie de leurs communautés. Plusieurs communautés des Premières Nations et de Métis ont également insisté sur le fait que l'Office facilite la pêche et en redistribue les avantages aux membres de la communauté dans les différentes régions géographiques.

D'autres pêcheurs ont évoqué l'importance de l'OCPED en tant que source fiable de revenus. En effet, sans l'Office, « il serait difficile d'obtenir des prêts » car beaucoup de pêcheurs n'ont pas de revenu garanti. Ces derniers dépendent des prêts du Fonds de développement économique local (FDEL) et de l'OCPED pour acheter leur équipement et développer leur commerce.

L'assurance-emploi (AE) est un enjeu important pour tous les pêcheurs compte tenu de la nature saisonnière de leur industrie et du fait qu'ils dépendent du programme fédéral pour compléter leurs revenus une fois la saison de pêche terminée. L'Office leur facilite l'accès aux indemnités de l'AE grâce à ses services administratifs. Pour les pêcheurs, il s'agit d'un service essentiel. Pendant les discussions sur l'aide apportée par l'Office aux pêcheurs pour accéder aux indemnités de l'AE, les pêcheurs n'étaient pas certains de pouvoir accéder encore à ces indemnités à l'avenir, ni de la manière de le faire s'ils travaillent avec des acheteurs privés sur un marché libre.

5.2. THÈME 2 DE LA MOBILISATION : POINTS PERÇUS COMME ÉTANT À AMÉLIORER À L'OCPED

- + Les pêcheurs estiment qu'ils devraient recevoir un prix plus élevé pour leur poisson.
- + Beaucoup d'entre eux pensent qu'une amélioration des efforts de commercialisation de l'Office permettrait d'ouvrir de nouveaux débouchés et de créer plus de valeur pour leur poisson.
- + Ils veulent que la structure de gouvernance de l'Office soit modifiée, en particulier en ce qui concerne leur représentation au conseil d'administration ou dans la haute direction;
- + La pénurie d'installations de transformation dans les collectivités nordiques et éloignées est un aspect à améliorer afin de maximiser les avantages pour les économies locales et de livrer un produit de qualité en transformant le poisson sitôt qu'il est attrapé.

Les pêcheurs et les intervenants avaient beaucoup à dire au sujet des points à améliorer dans les services actuels de l'OCPED. Pour nombre d'entre eux, la principale amélioration portait sur le prix. La plupart des commentaires concernaient la nécessité que l'Office améliore le paiement final versé aux pêcheurs à la fin de la saison, afin de mieux refléter le prix que les pêcheurs pensent devoir recevoir.



La frustration est grande parmi les pêcheurs car, si les coûts ont augmenté au fil du temps, le prix qui leur est payé pour leur poisson n'a pas évolué de la même façon, en particulier pour de nombreux pêcheurs des collectivités nordiques et éloignées : « le prix du poisson ne permet pas de bien vivre dans les collectivités isolées où tout est cher ». Les pêcheurs ont tous l'impression que le prix du poisson a stagné et ne correspond pas au « coût actuel d'exploitation d'une entreprise de pêche ».

Les faibles marges versées aux pêcheurs leur créent des problèmes de trésorerie, qui sont ceux qui les touchent le plus, affirment-ils. En outre, les pêcheurs pensent que le prix bas qui leur est payé ne reflète pas leur rendement avec exactitude. Ils ont aussi l'impression que l'Office fait passer le bien-être de ses employés avant le leur : « Nous estimons que le personnel de l'OCPED ne devrait pas avoir une meilleure qualité de vie que les pêcheurs ».

Une modification de la structure des paiements aux pêcheurs a également été évoquée à plusieurs réunions. Certains pêcheurs veulent la faire passer à un format de paiement toutes les deux semaines, comme pour les salaires des employés de l'Office. D'autres souhaitent ajouter un deuxième paiement plus tôt dans l'année, au lieu du modèle actuel d'un seul paiement final. On suggère aussi que l'Office se structure de manière à permettre aux pêcheurs qui ont le statut d'Indien inscrit et qui livrent leur poisson dans leur réserve de bénéficier des exemptions de taxes.

Pendant les discussions sur les améliorations à apporter au modèle actuel de l'OCPED, d'autres points portaient sur les problèmes liés à la gouvernance et sur l'influence des pêcheurs sur le processus décisionnel de l'Office.

Beaucoup de pêcheurs se sentent déconnectés des cadres et de la direction de l'Office et trouvent que « la haute direction ne communique pas les décisions ». Ils souhaitent une plus grande transparence car l'impression de manque de communication a généré un sentiment de méfiance parmi eux.

Les pêcheurs sont également préoccupés par le processus de nomination appliqué pour les postes de direction de l'OCPED et au conseil d'administration, qu'ils jugent trop « politique ». À leur avis, ce processus devrait comprendre une « meilleure supervision qui pourrait inclure des pêcheurs ». Beaucoup de pêcheurs entretiennent une solide relation avec leurs représentants locaux de l'Office, mais un sentiment général de méfiance se dégage à l'égard de la direction.

Les capacités de transformation et de commercialisation du poisson de l'OCPED sont un autre point à améliorer soulevé par les pêcheurs. L'Office pourrait rechercher plus activement d'autres marchés et débouchés pour les prises, y compris en ce qui concerne le corégone et d'autres espèces sous-utilisées.

Pour d'autres pêcheurs, l'Office pourrait transformer et transporter le poisson de manière plus efficace. La nécessité de disposer d'une capacité de transformation locale et communautaire, en particulier dans les collectivités nordiques et éloignées, s'est avérée un thème commun pendant les réunions en personne. Dans plusieurs collectivités, les participants ont mentionné qu'un modèle coopératif pourrait être un moyen d'aider les collectivités nordiques et éloignées à commercialiser et vendre leur poisson.

5.3. THÈME 3 DE LA MOBILISATION : INTÉRÊT POUR L'EXPANSION DES SERVICES DE L'OCPED

- + Beaucoup de pêcheurs pensent que le fait d'offrir un fonds de pension et une assurance médicale aiderait à attirer des pêcheurs plus jeunes dans l'industrie et à la rendre plus équitable, surtout par rapport aux employés de l'OCPED.
- + La formation et la fourniture de fonds de démarrage ont également été avancées comme moyen d'attirer les jeunes dans l'industrie;



- + Des investissements dans les infrastructures de pêche, comme des capacités d'entreposage et de transformation, pourraient profiter aux pêcheurs en eau douce, créer des retombées économiques et contribuer à uniformiser les règles du jeu avec les pêcheurs côtiers.

Les pêcheurs ont souvent parlé des services qu'ils aimeraient que l'OCPED assure. Ces services seraient une manière de rendre leur industrie plus durable. Les services mentionnés le plus souvent sont ceux qui pourraient aider pendant la retraite et faciliter la fourniture d'assurance ou de formation. En particulier, une assurance médicale et un fonds de pension pourraient rendre l'industrie plus équitable. Les autres services concernent la facilitation d'une couverture d'assurance ou un fonds d'aide, comme une couverture en cas de catastrophe, ou pour de l'équipement de pêche.

La fourniture de tels avantages et l'expansion des services de l'OCPED sont également perçues comme un moyen d'attirer une nouvelle génération dans l'industrie de la pêche. Elles aideraient à soutenir les communautés autochtones et leur culture et leur permettraient de conserver un mode de vie pratique depuis des générations, un point particulièrement important pour les pêcheurs autochtones.

D'autres services visant à faciliter l'arrivée de jeunes dans la pêche sont également discutés : l'aide aux coûts de démarrage et les programmes de formation. Les coûts de démarrage sont un obstacle majeur pour les nouveaux arrivants, mais également pour les pêcheurs établis qui en subissent chaque année. La formation en « planification des activités et planification financière » pourrait inciter les jeunes pêcheurs et travailleurs à participer à l'industrie. Les pêcheurs s'inquiètent également de la durabilité de leur industrie et de son effet sur les collectivités. Les jeunes sont essentiels pour assurer l'avenir de l'industrie, surtout dans les collectivités nordiques et éloignées.

Il est aussi impératif d'employer davantage de membres des collectivités dans l'industrie pour assurer la durabilité de cette dernière. Les pêcheurs décrivent les difficultés rencontrées pour trouver et conserver des travailleurs, qui sont essentiels à leurs activités. La formation des jeunes permettrait d'appuyer le processus de recrutement. L'emploi de travailleurs locaux, de la collectivité, garantirait que les retombées économiques de la pêche vont à la collectivité et assurerait la durabilité de l'industrie.

Pour de nombreux pêcheurs d'eau douce, il est important de soutenir et d'accroître les investissements car ils ont l'impression d'avoir moins accès aux programmes de financement que les pêcheurs côtiers. Il est ressenti qu'un soutien de la part du fédéral pourrait améliorer la capacité de commercialisation de l'OCPED et « aiderait vraiment » les pêcheurs d'eau douce en uniformisant les règles du jeu.

5.4. THÈME 4 DE LA MOBILISATION : ENJEUX PROPRES AUX COLLECTIVITÉS NORDIQUES ET ÉLOIGNÉES

- + Les coûts de transport et de fret sont un obstacle majeur pour beaucoup de pêcheurs des collectivités nordiques et éloignées.
- + Les subventions actuelles sont inefficaces pour aider à faire face à ces coûts;
- + Les pêcheurs des collectivités nordiques et éloignées sont inquiets du manque apparent d'acheteurs de leur poisson sur le marché libre;
- + Les pêcheurs des Territoires du Nord-Ouest mettent en œuvre leur propre stratégie pour vendre leur poisson localement et le commercialiser comme un produit de grande qualité compte tenu de leur éloignement.

Les pêcheurs des collectivités nordiques et éloignées apportent un point de vue unique à la mobilisation. Leurs préoccupations sont uniques et au cœur du mandat de l'OCPED. Dans les réunions organisées dans des collectivités éloignées comme Poplar River (Man.), The Pas (Man.), Brochet (Man.), Hay River (T.N.-O.),



Wabowden (Man.) et Leaf Rapids (Man.), plusieurs points propres aux pêches dans les collectivités nordiques et éloignées ont été soulevés :

le montant disproportionné des coûts de fret que ces pêcheurs doivent payer pour transporter leurs prises à un point de collecte de l'Office. Il s'agit d'un problème rencontré par les pêcheurs autour du lac Winnipeg (Man.), qui « dépendent du service ferroviaire d'OmniTrax pour acheminer leur poisson jusqu'à un point de collecte puisqu'il n'existe pas d'infrastructure routière. Le service ferroviaire n'est pas fiable ». Ces coûts se trouvent multipliés pour les pêcheurs qui font appel à un système multimodal (bateau, train et camion) pour transporter leurs prises jusqu'au point de collecte ou à l'usine de transformation.

Les pêcheurs qui habitent dans des collectivités qui dépendent du transport aérien, comme Poplar River, signalent des problèmes semblables : « Le transport est un problème lorsque la piste d'atterrissage ne permet d'accueillir que des avions ayant 9 passagers au maximum à leur bord. Le fret un défi. » Le fret aérien peut poser des difficultés logistiques et financières à beaucoup de pêcheurs qui en dépendent pour expédier leurs prises dans des délais raisonnables, puisque les retards peuvent entraîner une perte de qualité du poisson.

Les pêcheurs des collectivités dans lesquelles les coûts de transport sont très élevés, comme Norway House, estiment qu'ils devraient recevoir des subventions provinciales aux transports dans le Nord. Ceux qui sont admissibles à une subvention craignent qu'elle ne soit interrompue.

Un problème important pour les collectivités nordiques et éloignées qui se préparent à un marché libre réside dans le manque apparent d'acheteurs : « les acheteurs ne viennent pas dans ma collectivité ». Les pêcheurs de ces collectivités craignent que les acheteurs sur le marché libre n'achètent pas leur poisson à un prix équitable. Ceux qui ont eu des contacts récents avec des acheteurs s'inquiètent de la capacité ou de la volonté des acheteurs privés à acheter de grandes quantités de poisson : « Un acheteur voulait acheter un seul conteneur de poisson ». Cette situation contraste avec celle des pêcheurs des collectivités du sud du lac Winnipeg (Man.), qui pensent pouvoir tirer profit d'un marché libre et de la concurrence entre les acheteurs. Ceux qui travaillaient sur le marché libre avant la création de l'Office ont exprimé des avis semblables quant aux difficultés pour trouver et attirer des acheteurs.

Dans les collectivités nordiques et éloignées, les pêcheurs se sentent aussi désavantagés sur le plan de leur capacité à prendre part à la pêche. Ils décrivent ce qui leur semble être des investissements inéquitables, concentrés essentiellement dans les plus grands centres, et disent avoir l'impression que leurs collectivités sont laissées loin derrière : « On ne dépense rien pour Berens River ». Les pêcheurs pensent que l'OCPED pourrait investir davantage dans les infrastructures nordiques et éloignées afin d'améliorer les hangars qu'ils utilisent, d'accroître la capacité pour les pêches hivernales et de mettre à niveau les installations de transformation et d'entreposage. Les pêcheurs des collectivités nordiques et éloignées parlent des défis uniques auxquels leurs pêches et leurs infrastructures sont confrontées, notamment le manque d'électricité pour produire de la glace ou des conditions de glace lacustre capable de persister largement jusqu'au printemps.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les pêcheurs ont une autre approche à l'égard de leur éloignement. Ils cherchent à créer leur propre image de marque pour faire la promotion du poisson du Grand lac des Esclaves. À Yellowknife, les pêcheurs vendent leurs produits localement pour éviter d'avoir à les transporter jusqu'aux usines de transformation à Winnipeg. Ils s'efforcent aussi de développer les infrastructures locales afin d'élargir cette pratique et de mieux répondre à la demande du marché.

5.5. THÈME 5 DE LA MOBILISATION : CONTRATS DE L'OCPED

- + Certains pêcheurs préféreraient avoir des contrats d'un an plutôt que le contrat pluri-annuel offert actuellement par l'OCPED.
- + Ils ne comprennent pas pourquoi l'Office applique une réduction de 25 % sur le prix s'ils ne signent pas un contrat.



Les contrats sont un sujet de discorde, peut-être parce que beaucoup de pêcheurs étaient en train de négocier ou de signer les nouveaux contrats pendant la mobilisation. Actuellement, les pêcheurs du Manitoba ont été offerts des contrats de 3 ou 5 ans avec l'OCPED. Ces contrats pluri-annuels fournissent à l'Office une source fiable de poisson pour ses activités de transformation et de commercialisation. Les pêcheurs qui ne signent pas de contrat et qui décident plus tard de vendre leur poisson à l'Office obtiennent un prix non préférentiel (25 % de moins que celui accordé aux pêcheurs sous contrat). Les pêcheurs demandent plus de clarté au sujet des contrats existants et veulent savoir pourquoi les accords pluri-annuels sont obligatoires. Ils ne comprennent ni le processus de renouvellement des contrats, ni les tarifs préférentiels pour les contrats.

Ceux qui ont un contrat avec l'OCPED dans le cadre d'une coopérative de pêcheurs communautaire ne sont pas favorables au marché libre et appuieront plus probablement le processus actuel de passation des marchés. Ils préfèrent la stabilité du modèle de l'OCPED pour transformer et commercialiser leur poisson et ne comprennent pas pourquoi ils ne peuvent pas avoir les deux : « Ils veulent la sécurité. C'est pour ça qu'ils ont signé ».

Les pêcheurs favorables au marché libre veulent pouvoir encore vendre leur poisson à l'Office, malgré l'exigence de signer un contrat.

5.6. THÈME 6 DE LA MOBILISATION : TRANSITION VERS LE MARCHÉ LIBRE

- + Ce sont les pêcheurs du sud qui sont les moins opposés à la transition vers le marché libre, ou préoccupés par elle.
- + Les pêcheurs des collectivités nordiques, autochtones et éloignées sont les plus inquiets au sujet de la possibilité de travailler sur le marché libre;
- + Malgré leurs divergences d'opinions quant à la valeur de l'Office, dans l'ensemble, les pêcheurs veulent que l'OCPED reste fonctionnel dans une certaine capacité;
- + Beaucoup de pêcheurs du Manitoba ont pesé les avantages et les inconvénients du marché libre.

Pour certains, cette transition est un changement bienvenu. Ils pensent que le modèle est plus du genre « vous êtes le propriétaire d'une entreprise, mais vous n'avez pas votre mot à dire sur la manière dont elle est exploitée ». Pour beaucoup de pêcheurs, surtout dans les collectivités du sud, la transition vers le marché libre pourrait leur permettre d'obtenir un meilleur prix pour leur poisson que celui qui leur est versé actuellement par l'OCPED. D'autres, toutefois, en particulier dans les collectivités nordiques et éloignées, sont moins enthousiastes au sujet de la transition.

Les pêcheurs espèrent que l'OCPED demeurera opérationnel dans une certaine capacité. Pour certains, le bouleversement de la pêche au Manitoba et la transition vers le marché libre pourraient bien « être exactement ce dont [l'Office] avait besoin ». La sécurité et la possibilité de se replier sur l'Office sont néanmoins importantes pour beaucoup de pêcheurs, notamment dans les collectivités nordiques et autochtones.

Nombre de pêcheurs et d'intervenants ont déclaré redouter que la privatisation de l'OCPED n'ait une incidence sur leurs collectivités. En particulier, les pêcheurs des collectivités nordiques et éloignées ont décrit comment ils seront touchés de manière disproportionnée par une telle mesure : « Je suis très inquiet pour notre collectivité. Qui va venir acheter notre poisson? » De nombreuses collectivités profitent de la stabilité et des services offerts par l'Office. Les communautés autochtones pensent qu'elles seront particulièrement touchées puisqu'elles ont absolument besoin des services offerts pour assurer la viabilité de leur pêche et leur permettre de continuer à pratiquer un mode de vie qui existe depuis des générations.



Même parmi les pêcheurs des collectivités du sud, aucun consensus ne s'est dégagé en faveur du démantèlement ou de la privatisation de l'Office dans un contexte de marché libre au Manitoba. Certains pensent que le marché libre ne ferait qu'aider à améliorer la forme actuelle de l'OCPED : « Je ne crois pas que personne ici ne souhaite la disparition de l'OCPED. Je pense qu'un peu de concurrence pourrait l'améliorer ».

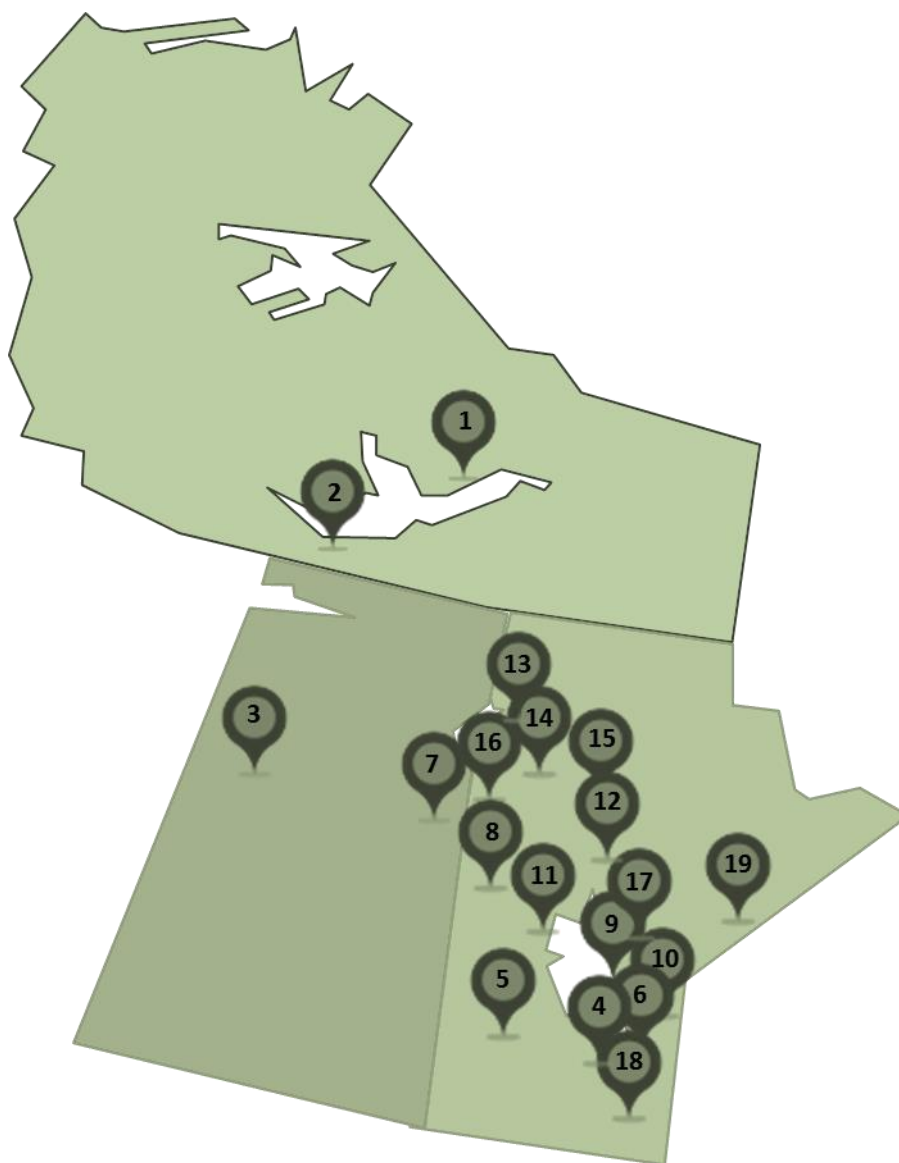
Quoi que la nouvelle structure ait à offrir, les pêcheurs se sentent propriétaires de l'Office et ont l'impression que ses actifs « appartiennent aux pêcheurs ». C'est ce sentiment de propriété qui dominait dans les commentaires des pêcheurs chaque fois qu'ils discutaient de la possibilité de modifier la structure de l'Office. De ce fait, si l'OCPED venait à fermer, ils pensent que « ses actifs devraient revenir aux pêcheurs ». C'était là un thème récurrent parmi les pêcheurs, qui éprouvent une certaine sécurité à l'idée que l'OCPED et ses actifs sont toujours à leur disposition.



Annexe A : Les collectivités en un coup d'œil

CARTE DES COLLECTIVITÉS

#	Community
1	Yellowknife, NT
2	Hay River, NT
3	Île à la Crosse, SK
4	Fisher Richer, MB
5	Winnipegosis, MB
6	Matheson Island, MB
7	Pelican Narrows, SK
8	The Pas, MB
9	Poplar River, MB
10	Berens River, MB
11	Grand Rapids, MB
12	Wabowden, MB
13	Brochet, MB
14	Leaf Rapids, MB
15	Nelson House, MB
16	Pukatawagan, MB
17	Norway House, MB
18	Winnipeg, MB
19	Garden Hill, MB





ÉVÉNEMENTS DE MOBILISATION : DATES ET LIEUX

Lieu	Date
Yellowknife (T.N.-O.)	Le 20 juillet 2017
Hay River (T.N.-O.)	Le 21 juillet 2017
Île à la Crosse (Sask.)	Le 24 juillet 2017
Fisher River (Man.)	Le 26 juillet 2017
Winnipegosis (Man.)	Le 27 juillet 2017
Matheson Island (Man.)	Le 31 juillet 2017
Pelican Narrows (Sask.)	Le 1 ^{er} août 2017
The Pas (Man.)	Le 2 août 2017
Poplar River (Man.)	Le 8 août 2017
Berens River (Man.)	Le 8 août 2017
Grand Rapids (Man.)	Le 9 août 2017
Wabowden (Man.)	Le 10 août 2017
Brochet (Man.)	Le 14 août 2017
Leaf Rapids (Man.)	Le 15 août 2017
Nelson House (Man.)	Le 16 août 2017
Pukatawagan (Man.)	Le 17 août 2017
Norway House (Man.)	Le 17 août 2017
Winnipeg (Man.)	Le 22 août 2017
Garden Hill (Man.)	Le 23 août 2017